



Conseil communal du 25/03/2026

Réponse à l'interpellation n°16 :

« Les nouvelles mesures de police et coordination intercommunale ; Interpellation introduite par M. BASSAMBI Yves, Conseiller communal LB » (ordre du jour)

ADOPTÉE

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je remercie M. Bassambi pour son interpellation qui me permet de faire le point sur la mise en œuvre et le respect des mesures récemment adoptées.

Le contrôle de celles-ci est assuré quotidiennement par les équipes de terrain de notre Zone de Police, sous la supervision du responsable Sierra. À ce stade, une seule infraction a fait l'objet d'une verbalisation par voie de SAC à Saint-Josse. Pour le reste, l'ensemble des commerces concernés, y compris les établissements de prostitution, respecte les dispositions en vigueur.

Le même constat peut être posé sur le territoire de Schaerbeek, où une seule verbalisation a également été dressée à l'encontre d'un commerce puisque le Hotspot s'étend sur nos deux communes.

De manière générale, nous observons une situation globalement plus calme et les données disponibles indiquent une diminution significative des vols avec violences durant la tranche horaire concernée. Les patrouilles relèvent également un environnement perçu comme moins anxiogène.

L'ordonnance que nous adoptons ce jour vient renforcer l'ensemble des mesures prises pour assurer la sécurité du Quartier Nord.

Je souhaite également souligner le retour très positif des habitants, qui témoignent d'une amélioration sensible du sentiment de sécurité et de leur qualité de vie.

Cette première évaluation sera corroborée par une évaluation chiffrée qui nécessite encore un certain recul pour qu'elle soit pertinente. Celle-ci sera réalisée dans les prochaines semaines afin de confirmer ces premières tendances.

Je vous remercie pour votre attention.